

RE PUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité-Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES - DDFA

Avis d'Appel d'Offres (AAO) N°02/CPMP-ME/DDFA/ME/2024

Travaux de construction de 12 châteaux d'eaux et abreuvoirs dans la wilaya du Hodh El Charghi.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM du Ministère de l'Elevage pour l'année 2024.
2. Dans le cadre du plan d'urgence pour la wilaya du Hodh El Charghi pour effectuer des paiements des marchés de Travaux de construction de 12 châteaux d'eaux et abreuvoirs dans la wilaya du Hodh El Charghi en un seul Lot
3. Le Ministère de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans la loi N°2021-024 portant Code des Marchés Publics (CMP) et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès de La Direction du Développement des Filières Animales et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 15 h (du Lundi au Jeudi) et 9 h à 11 h le Vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir réalisé au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins de 30 Millions d'ouguiyas (**30 000 000 MRU**), attesté par un comptable agréé.
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité doit être fournie pour un montant de 3 Millions d'ouguiyas (**3 000 000 MRU**).
 - Avoir réaliser avec succès **01 marché similaire de par leur nature et leur complexité au cours des 03 années précédentes**. Les attestations de bonne exécution ou les PVs de réception par un maître d'ouvrage public ou parapublic doivent être accompagnés par la page de garde et la page de signature et satisfaction du maître d'ouvrage.
 - Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux ;
 - Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer la gestion et l'exécution du marché. Les CV et les diplômes de ces personnes doivent être fournis.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à adresser au service des marchés du Ministère de l'Elevage, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement de 5 000 MRU.

Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au service des marchés du Ministère de l'Elevage par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage :

Lot N°140, Ilot PR (ISKAN) – Tévragh-Zeina. Nouakchott-Ouest Mauritanie. Tél : 00222 37 04 31 24.

Au plus tard le **20/02/2024 à 12 heures TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à la :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage :

Lot N°140, Ilot PR (ISKAN) – Tévragh Zeina. Nouakchott-Ouest Mauritanie. Tél : 00222 37 04 31 24.

Le **20/02/2024 à 12 heures TU.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant en **250 000 MRU**

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

12. Le délai d'exécution des travaux est de : **08 mois.**

Nouakchott, le 25/01/2024

**Le Secrétaire Général du ME
Mady OULD TALEB**

